

# Règlement concours photo 2024

## Ici vous ne ferez rien...

### Thème

**Ici vous ne ferez rien...** Vaste sujet que le nouveau slogan des Combrailles Auvergne !

Fédérateur ou objet de discorde, on peut dire qu'il fait réagir, chaque personne l'interprétant à sa façon. **C'est tout l'enjeu de ce concours : découvrir VOTRE interprétation !** Montrez-nous en image votre manière de vivre chez nous, que vous soyez là toute l'année ou juste pour quelques jours.

**Est-ce que vous ne faites rien... De fatigant ?** Balade au marché, sieste, bronzette entre deux averses, pique-nique tranquille sur une plage, après-midi spa aux thermes, lecture de notre guide touristique policier à l'ombre... Des vacances farniente comme on les aime !

**Ou est-ce que vous ne faites rien... Sans vous dépenser à fond ?** Canoë, via ferrata, vélorail, randonnée, chiens de traîneaux, kart, escalade n'ont plus de secret pour vous !

### Dates

- Récolte des photos entre le 13 juillet et le 11 août 2024
- Présentation des photos et vote du public entre le 13 août et le 1<sup>er</sup> septembre.

### Modalités

#### Catégories

- **Catégorie générale** : 3 lots en jeu pour les 3 photos qui auront récolté le plus de votes
- **Catégorie « spécial habitant des Combrailles »** : la photo proposée par un habitant des Combrailles, qui aura le plus de votes après les 3 photos de la catégorie générale remportera un lot.
- **Coup de coeur de l'OT** : la photo coup de coeur de l'équipe de Combrailles Auvergne Tourisme remportera un lot

### Pourront concourir :

- les **photos publiées ou envoyées entre le 13 juillet et le 11 août** avec les **#CombraillesAuvergne** et **#Icivousneferezrien** sur **Facebook ou Instagram**. (Mettre les photos en mode public pour permettre l'accès à Combrailles Auvergne Tourisme) La **commune de la prise de vue** doit également être mentionnée.

*Attention, sans les # nous ne pourrons pas récolter vos photos !*

- les **photos envoyées par e-mail entre le 13 juillet et le 11 août (minimum 1200 px de côté)** avec pour **objet « Concours Ici vous ne ferez rien »** en précisant vos coordonnées : **Nom, prénom**, pseudo si vous le souhaitez, **commune de résidence, commune de la prise de vue**, et **e-mail** afin que l'organisateur puisse vous contacter en cas de victoire. Adresse d'envoi : [contact@tourisme-combrailles.fr](mailto:contact@tourisme-combrailles.fr)

- **maximum 3 photos par participant**

- **Pour remporter le lot spécial « habitant des Combrailles Auvergne »**, veuillez ajouter un **# avec le mot habitant + votre commune de résidence** (exemple #habitantesancizes) ou mentionner votre commune de résidence dans le mail.

*Attention, sans le #habitant ou la précision habitant dans le mail, la photo ne pourra pas prétendre au lot spécial habitant des Combrailles Auvergne*

- **les photos doivent être prises sur une des 99 communes des Combrailles Auvergne** ([carte des communes](#))

### En participant :

- vous acceptez que l'on partage votre photo pour le vote, l'annonce des résultats avec le nom de votre compte ou votre pseudo.

Votre photo reste votre propriété, nous vous demanderons peut-être le droit de l'utiliser dans des communications ultérieures.

- vous vous engagez à proposer une photographie qui vous appartient ! Il est formellement interdit d'utiliser la photo de quelqu'un d'autre.

- vous acceptez que les votants soient le grand public et non des experts de la photographie, et que ce n'est peut-être pas la photo techniquement la plus réussie qui gagnera.

- si vous photographiez des personnes, assurez-vous qu'elles soient d'accord pour diffuser leur image ([document autorisation de droit à l'image](#) à faire compléter si besoin)

Toute personne identifiable aura le droit de demander le retrait d'une photo si son consentement n'a pas été clairement obtenu par écrit.

- le concours est ouvert aux particuliers comme aux professionnels.

**Tout manquement au présent règlement verra le retrait de la photo concernée et l'exclusion du participant au concours !**

## Modalités de vote

**Les photos participantes seront présentées en ligne et soumises au vote entre le 13 août et le 1<sup>er</sup> septembre inclus.**

Les vainqueurs et le public seront informés du résultat la 2<sup>ème</sup> semaine de septembre 2024.

NB. Combrailles Auvergne Tourisme se réserve le droit de ne pas proposer une ou plusieurs photos à la participation si elles semblent hors thème, sont floues, de dimensions insuffisantes (minimum 1200 px de côté), montrent des comportements inappropriés (prises de vue dans une propriété privée, comportement dangereux, caractère impudique ou pornographique...) ou portent atteintes à l'intégrité du sujet présenté.

## Récompenses

**1<sup>er</sup> lot : un week-end en Combrailles Auvergne !**

1 nuitée aux [chambres d'hôtes ma villa au bord de l'eau](#) (valeur 150 €), 1 bon cadeau au restaurant [la Vieille ferme](#) (valeur de 25 €), 1 bon cadeau [Vélorail des Fades](#) (valeur 40 €), 1 fiche randonnée la chartreuse Port Sainte Marie (7km) et un livret Chartreuse Port-Sainte-Marie (valeur 3 €)

*Période de validité : 31 décembre 2024*

**2<sup>ème</sup> lot : 1 [journée d'initiation à la Pêche à la Mouche](#) avec Mickaël MICLET, guide de pêche passionné (valeur 180 €)**

*Période de validité : 31 décembre 2025 – date à définir avec le guide*

**3<sup>ème</sup> lot : 1 bon cadeau [Vélorail des Fades](#) (valeur 40 €) / un livret Chartreuse Port-Sainte-Marie (valeur 2 €)**

*Période de validité : Bon vélorail valable jusqu'au 05/04/2025*

**Lot spécial habitant des Combrailles** : 1 bon cadeau [Vélorail des Fades](#) (valeur 40 €) / 4 entrées pour les soirées cabaret de la troupe du Foyer Rural des Ancizes (valeur 32 €) / 1 sac garni de produits locaux (valeur 30 €) / 1 livret Chartreuse Port Sainte Marie (valeur 2 €)

Validité :

Soirées cabaret les Vendredi 25 / Samedi 26 / Dimanche 27 Octobre 2024

Vélorail : bon vélorail valable jusqu'au 05/04/2024

**Lot coup de cœur de l'OT** : 1 bon cadeau [Vélorail des Fades](#) (valeur 40 €) / 1 foute et 1 sac Combrailles Auvergne et 1 lot de fiches randonnées (valeur 31 €) / 1 livret Chartreuse Port Sainte Marie (valeur 2 €)

Période de validité : Bon vélorail valable jusqu'au 05/04/2025

Un grand merci aux prestataires et associations qui nous ont offert les lots !

Ma Villa au Bord de l'Eau <https://www.mavillauborddeleau.com/>

Mickaël Miclet Guide de pêche <https://www.alapechealamouche.com/>

Hôtel-restaurant la Vieille Ferme <https://www.hotellavieilleferme.com/>

Vélorail des Fades <https://www.ecoloisirs.fr/velorail-des-fades/>

Association les Amis de la Chartreuse <http://chartreuse-psm.fr/Chartreuse/>

La Troupe du Foyer Rural des Ancizes

[https://www.facebook.com/troupefoyerruralancizes/?locale=fr\\_FR](https://www.facebook.com/troupefoyerruralancizes/?locale=fr_FR)

### Petit rappel

Nous sommes un Office de tourisme à petits moyens qui a la chance d'avoir un super territoire ! Ce jeu est proposé pour animer les Combrailles Auvergne, et remercier notre communauté qui valorise tout au long de l'année notre territoire, les touristes qui nous font le plaisir de visiter notre joli coin d'Auvergne et les habitants des Combrailles Auvergne.

Le jeu doit se faire dans le respect des règles, des personnes, des participants et des votants !